



LE PETIT MAQUET



Mes chers concitoyens.

L'année qui s'achève aura été marquée par de nombreux temps forts pour notre commune. Qu'ils aient été visibles au quotidien ou plus discrets, ces moments ont contribué à faire vivre notre territoire, à renforcer les liens entre ses habitants et à accompagner les évolutions nécessaires à notre cadre de vie.

Au fil des mois, les projets engagés ont avancé, nous avons poursuivi notre mission avec constance et les bénévoles, les associations, les acteurs locaux et nos habitants ont une nouvelle fois démontré leur engagement et leur attachement à la vie communale. Ces dynamiques collectives sont une richesse précieuse, qui donne tout son sens à l'action menée au service de tous.

L'année à venir s'inscrit dans cette continuité. Elle sera placée sous le signe de l'écoute, de l'amélioration du quotidien et de la valorisation de ce qui fait l'identité de notre village. Les priorités resteront guidées par notre volonté de préserver un cadre de vie agréable, de soutenir les initiatives locales et de préparer l'avenir avec pragmatisme et responsabilité.

Ensemble, avec l'implication de chacun, nous continuerons à faire de notre commune un lieu vivant, solidaire et accueillant.

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour vous, pour vos proches et pour ceux qui vous sont chers.

Cordialement,

Votre dévoué

P. CANOT



Mairie

Tél: 03.24.32.63.02

mairie@secheval.fr

www.secheval.fr

[https://
www.facebook.com/
secheval](https://www.facebook.com/secheval)

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 8H30 à 12H00.

N° de téléphone de M. le Maire et des Adjoints :

M. Canot Philippe :

06.07.70.75.52

M. Valsesia Hervé :

06.79.02.90.40

M. Robin Thierry :

03.24.32.61.70

Mme Flambeaux Francine :

03.24.32.58.62

M. Scolari José :

03.24.54.45.56



***Le Maire , les Conseillers Municipaux
vous souhaitent une bonne et
heureuse année 2026***

**Conseil municipal : Séance du 17 juillet 2025 .****Sous la présidence de M. Philippe Canot, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs, FLAMBEAUX, L'HUILLIER, PICOT, ROBIN, SCOLARI, STILLEN et VALSESIA.

Absents excusés : Mme Aurélie AGON procuration à Mme FLAMBEAUX Francine,

Mme Cindy PELTIER procuration à M José SCOLARI, M DUCOUDRAY Patrick procuration à M Hervé VALSESIA.

Mmes Joséphine CANON, Gaëlle VILLEDIEU, Mrs Serge ARNOULD et Alexis NENIN pas de procuration.

Secrétaire : M Hervé VALSESIA.

Le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 31.03.2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Demande de subventions : Décide d'accorder les subventions suivantes sur l'exercice 2025 : 230 € à l'école de Sécheval transport pour la sortie de fin d'année. 100 € à l'association des restaurants du cœur des Ardennes.

Et ne donne pas suite aux autres demandes.

Tarifs cantine-garderie : Malgré une augmentation de 7c par le prestataire, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs 2024 pour les prix de la cantine. Les tarifs de la garderie, pour la rentrée 2025/2026 restent identiques à ceux de l'année précédente.

Convention de mutualisation afin de lutter contre les dépôts illégaux de déchets dans nos forêts :

Le C.M valide le projet et autorise le maire à signer cette convention.

Le constat est alarmant et frappe chacun d'entre nous : les dépôts illégaux de déchets se multiplient dans notre département, notamment en milieu forestier.

C'est le sens de l'initiative que nous portons avec les municipalités de Nouzonville, Bogny-sur-Meuse, Sécheval et Damouzy. Nos quatre villes et villages, liés par des forêts communales voisines, sont confrontés au même problème de dépôts sauvages qui se multiplient et possiblement, aux mêmes auteurs.

Afin de lutter efficacement contre les dépôts illégaux de déchets dans nos forêts communales et leurs auteurs, nous souhaitons mettre en place des caméras de type pièges-photographiques.

Demande d'aide auprès de Sylv'acctes : Autorise M le Maire à déposer une demande de subvention auprès de Sylv'ACCTES et à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Convention groupement de commande fourniture d'électricité : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différentes propositions de tarifs d'électricité reçues pour l'alimentation de la salle polyvalente ainsi que de l'école communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats d'électricité au tarif le plus adapté, dans l'intérêt de la commune.

Programmes de subvention de la Région : Charge le Maire de solliciter des subventions sur les programmes de la région dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment communal ; autorise le Maire à signer tous les documents concernant ces interventions.

Espace sans tabac : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de collaborer avec la Ligue contre le cancer pour la mise en place de zones sans tabac sur le territoire communal, notamment à proximité des lieux fréquentés par les enfants et les familles (école, aire de jeux...).

Dans le cadre de cette action de prévention et de santé publique, la commune envisage de délimiter officiellement ces zones et d'y installer une signalétique spécifique fournie par la Ligue contre le cancer. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de créer des zones sans tabac sur le territoire communal, autorise Monsieur le Maire à formaliser un partenariat avec la Ligue contre le cancer pour la mise en œuvre de cette initiative, autorise l'installation de panneaux signalant ces zones sans tabac, en collaboration avec ladite association.

Prolifération des chats : mise en place d'une campagne de stérilisation : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la présence croissante de chats errants sur le territoire communal, ce qui engendre des problèmes sanitaires, de nuisances et de surpopulation animale.

Il présente les différentes possibilités de gestion de cette situation, notamment par la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification en partenariat avec des associations de protection animale.

Le Conseil Municipal prend acte de cette situation.

Columbarium :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un columbarium dans le cimetière communal. Il précise que cette installation nécessite : la définition d'une grille tarifaire pour la concession des cases du columbarium, l'adoption d'un règlement spécifique précisant les conditions d'attribution, de durée et d'utilisation des cases, en complément du règlement du cimetière.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les tarifs à appliquer ainsi que sur le projet de règlement du columbarium, lesquels seront soumis au vote lors d'une prochaine séance.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

**Conseil municipal : Séance du 17 octobre 2025 .****Sous la présidence de M. Philippe Canot, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs AGON, DUCOUDRAY, FLAMBEAUX, L'HUILLIER, PELTIER, PICOT, ROBIN, SCOLARI, STILLEN et VALSESIA.

Absents excusés : Mesdames Joséphine CANON, Gaëlle VILLEDIEU, Messieurs Serge ARNOULD, Alexis NENIN.

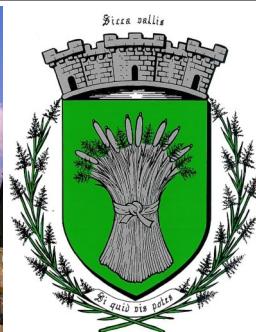
Secrétaire : M Hervé VALSESIA.

Le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Demande de subventions :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une nouvelle demande de subvention. Il souligne la difficulté rencontrée par ces structures dans leur développement et leur fonctionnement, tout en rappelant que la commune doit veiller à la maîtrise de son budget. Le conseil municipal rejette cette nouvelle demande.

**Tarifs columbarium :**

Le C.M établit la grille tarifaire concernant la concession des cases du columbarium. Le tarif est fixé à 600 € pour une durée de 30 ans, avec la possibilité de renouveler la concession pour 20 ans au tarif de 150 €.

Un règlement spécifique sera prochainement élaboré afin de préciser l'ensemble des modalités relatives à l'attribution, à l'entretien et au renouvellement des concessions.

Rapport d'activités Ardenne Métropole :

Monsieur le Maire donne connaissance du rapport d'activités des services et du compte administratif 2024 d'Ardenne Métropole approuvés par délibération du Conseil Communautaire.

Renouvellement des baux ruraux :

Le C.M fixe la nouvelle tarification pour les baux ruraux à compter de l'année 2025 à 80 € l'hectare. Cette tarification sera indexée sur l'indice national des fermages pour les années suivantes.

Convention de participation Mutuelle Santé :

Confirme la décision d'adhérer à la convention de participation du CDG de la FPT des Ardennes pour les risques santé, à effet au 1^{er} janvier 2026.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des différents travaux en cours ou à venir :

- Isolation du grenier de la mairie, pour un montant de 31 844,95 € HT, subventionné à concurrence de 15 694,00 € au titre du dispositif « Soutien à la reconquête du patrimoine bâti public dans le cadre du Pacte Ardennes » ;
- Réparation des regards, réalisée par l'entreprise Alexis Terrassement, pour un montant de 1 900 € HT ;
- Remplacement de deux sèche-mains à l'école ; Remplacement de l'adoucisseur à la salle polyvalente, pour un montant de 3 573 € HT ;
- Réfection de tablettes en toiture-terrasse, pour un montant de 900 € HT ;

Réparation de l'allée de la cour de l'école, à prévoir prochainement.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

Chats errants : un problème grandissant.

Le nombre de chats errants augmente régulièrement, principalement en raison d'animaux non stérilisés. Leur reproduction rapide génère chaque année de nombreux chats livrés à eux-mêmes, souvent malades ou mal nourris.

Ces colonies présentent également des risques sanitaires, notamment la propagation de maladies comme le FIV (Sida des chats) hautement contagieux.

La stérilisation reste la solution la plus efficace pour maîtriser cette prolifération. Notre commune mène ainsi des campagnes de capture-stérilisation-relâche visant à stabiliser les colonies et à améliorer le bien-être de tous, chats comme habitants. À ce titre, nous tenons à remercier Mesdames Chavanne, Bertrand, Simon et Toury pour leur aide précieuse.



Pour rappel, un arrêté municipal du 29 août 2022 interdit de nourrir les animaux errants.

Challenge Départemental vtt 30 août**Classement
« Adultes » XC VTT**

- 1 GILLET Arnaud
- 2 CARRY Romain
- 3 BULTEZ Emilien

1ere féminine

MARCHESAN Inès



Le samedi 31 août 2025 s'est tenue une épreuve du Challenge VTT Ardennes. Malgré une météo annoncée capricieuse, le temps s'est finalement maintenu, permettant un déroulement de la course dans des conditions plutôt agréables.

Sur un tracé majoritairement boisé et technique, plusieurs catégories de coureurs se sont affrontées, offrant un spectacle sportif rythmé et engagé, apprécié aussi bien des participants que du public présent.

**Un geste pour la nature**

11 septembre



Une quinzaine de bénévoles, petits et grands, se sont mobilisés pour cette action citoyenne. Armés de gants, de sacs et de bonne volonté, ils ont sillonné les abords du village afin de ramasser les déchets abandonnés dans la nature. Leur implication a permis de redonner éclat et propreté à notre environnement immédiat, tout en rappelant l'importance de gestes simples pour préserver notre cadre de vie.

À l'issue de la collecte, les participants se sont retrouvés en mairie pour partager un verre bien mérité. Ce moment convivial a permis de remercier chacun pour sa participation et d'échanger dans une ambiance chaleureuse autour de cette action collective.

Cette opération témoigne une nouvelle fois de l'attachement des habitants à leur village et à la protection de la nature.

Soirée Théâtre

4 octobre

Une soirée placée sous le signe de l'humour.

La salle polyvalente de Sécheval a accueilli, ce samedi 4 octobre, la compagnie « Restons Scènes » pour une soirée placée sous le signe de l'humour et de la convivialité. Le public a pu assister à la représentation de « Coup de pompes funèbres », une comédie contemporaine de Damien Amiot.

Cette pièce pleine de rebondissements met en scène Victor, gérant d'un magasin familial de pompes funèbres, dont la journée s'annonce mouvementée. Entre un client aux intentions douteuses et une acheteuse bien décidée à racheter la boutique, rien ne se passe comme prévu !

Les rires et les applaudissements n'ont pas manqué tout au long de la soirée. La municipalité remercie chaleureusement les acteurs de cette compagnie pour ce moment de théâtre dynamique et rafraîchissant, ainsi que l'ensemble des spectateurs pour leur présence et leur bonne humeur.

Halloween**21 octobre**

L'association des parents d'élèves a une nouvelle fois organisé une superbe soirée d'Halloween pour les enfants de l'école de Sécheval. De l'apéritif aux jeux, jusqu'au repas, tout s'est déroulé dans une ambiance terriblement joyeuse pour le plus grand bonheur des enfants.

Un grand merci à l'association, à sa présidente Mme MOUTTAU, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette soirée : Annabelle, Jérôme, Julie, Noémie et Vincent.

**Un moment de mémoire et de partage****11 novembre**

Ce mardi 11 novembre, les habitants du village se sont réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. Après un moment de silence, le maire a rappelé l'importance de ne jamais oublier le sacrifice de ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté.

Les enfants de l'école ont ensuite chanté La Marseillaise, apportant une note d'émotion à la cérémonie.



La commémoration s'est achevée autour d'un vin d'honneur à la salle communale et la traditionnelle distribution de brioches aux enfants.

Cette cérémonie reste un rendez-vous précieux pour faire vivre la mémoire au sein du village.

Noces de Platine**22 novembre**

Lucien et Francine ont renouvelé leurs vœux de mariage devant Monsieur le Maire Philippe Canot, scellant une nouvelle fois une histoire d'amour commencée 70 ans plus tôt. De leur union sont nés trois enfants, Laurent, Denis et Olivier. Ce jour-là, l'émotion était palpable. Autour d'eux se tenaient leurs enfants, leurs petits-enfants et même leurs arrière-petits-enfants, tous réunis pour honorer ce couple qui, depuis sept décennies, constitue le cœur et le pilier de la famille. Chacun avait fait le déplacement pour vivre cet instant rare et précieux, témoignant d'un héritage familial riche, tissé de valeurs, de rires et d'histoires transmises au fil des générations. Dans une atmosphère chaleureuse et joyeuse, Lucien et Francine ont échangé de nouveaux vœux, simples mais profondément sincères. Ce moment restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui étaient présents, comme un symbole d'union, de fidélité et d'espérance. Félicitations.

Lancement des festivités

5 décembre

Le vendredi 5 décembre, à la veille de la Saint-Nicolas, la municipalité avait donné rendez-vous aux habitants pour l'ouverture officielle des illuminations du village. À cette occasion, la toute nouvelle boîte aux lettres du Père Noël, installée au cœur d'un décor composé de plusieurs sapins soigneusement décorés, a été inaugurée.

Les enfants, impatients depuis plusieurs jours, ont aussitôt profité de l'événement pour y déposer leurs précieuses lettres destinées au Père Noël. Il est à noter que toutes ont fait l'objet d'une réponse personnalisée de la part du père Noël.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, autour d'un verre de vin chaud ou de chocolat chaud, accompagné de friandises et de chocolats offerts aux plus jeunes. Le tout s'est déroulé au rythme des airs traditionnels de Noël.

Un moment chaleureux, simple et précieux, un vrai instant de partage, devenu trop rare de nos jours.

**42^e cyclo-cross**

6 décembre



Pour sa 42^e édition, le cyclo-cross de Sécheval a évolué en adoptant un tout nouveau parcours, désormais visible à 80 %. Celui-ci emprunte une portion de route et se distingue par un tracé technique et exigeant. Les conditions météorologiques, marquées par de fortes pluies, ont encore renforcé la difficulté de l'épreuve.

Sur ce parcours éprouvant, Timothé Gabriel a pris les commandes dès le départ et n'a jamais été rattrapé, creusant son avance jusqu'au drapeau à damier. Cette course comptait également pour le championnat des Ardennes, et c'est Arnaud Gillet qui a été sacré champion des Ardennes.



Félicitations à **Malo BULTEZ** habitant de notre commune, qui devient champion des Ardennes en catégorie U15 !

Une très belle performance qui récompense son travail, sa détermination et sa passion. Bravo Malo pour cette magnifique course et pour ce titre brillamment remporté, qui plus est à domicile !

CLASSEMENTS**Elites hommes :**

1. Timothé GABRIEL en 56'40
2. Théo DRUMAUX à 1'40
3. Florian FERY à 2'30
4. Arnaud GILLET à 4'12
5. Alexandre TOURET à 8'12

Elites femmes :

1. Flavie LANDRIN-ZEBERT EN 42'44 2
2. Lucie ADAM à 17
3. Inès MARCHESAN à 8'18

U15

1. Alois PATAT Alois en 26'56'
2. Malo BULTEZ en 27'40
3. Batiste COUTEL en 28'21



Repas de l'amitié 10 décembre

La salle polyvalente de Sécheval a accueilli le traditionnel repas de l'amitié à destination des seniors de la commune, réunissant 88 participants.

M. Canot, maire de Sécheval, a ouvert la rencontre par une allocution rappelant les travaux récemment réalisés sur la commune ainsi que ceux actuellement en cours. Il a ensuite mis à l'honneur M. et Mme Agon, doyens de l'assemblée, en leur remettant un cadeau en présence de M. Pierre Cordier, député.

L'animation de l'après-midi a été assurée par l'orchestre Prologue. Le repas a été préparé et servi par le traiteur Matmin.

Cette manifestation, placée sous le signe de l'amitié, a permis de renforcer les liens entre les habitants et de partager un moment chaleureux.

**Noël des enfants**

Décembre 2025



Quelle belle fin d'année pour nos enfants !

Entre le spectacle de Noël mercredi, le grand repas de tous les enfants de l'école jeudi, puis la visite du Père Noël vendredi suivie du marché de Noël et des chants interprétés par les élèves, la semaine a été riche en sourires et en émotions. Un immense merci aux enfants pour leur joie et leur énergie, aux enseignants pour leur dévouement, et à l'association de parents d'élèves pour leur précieuse implication.

De merveilleux souvenirs pour petits et grands !





OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose, la mairie s'est parée de rose pour témoigner de son engagement dans la lutte contre le cancer du sein et soutenir toutes les femmes concernées par cette maladie.

La façade a été décorée de rubans roses, symboles d'espoir et de solidarité.

Merci à Mesdames Flambeaux Francine et Peltier Cindy qui se sont mobilisées pour créer une ambiance chaleureuse et bienveillante, rappelant ainsi l'importance du dépistage et de la prévention.

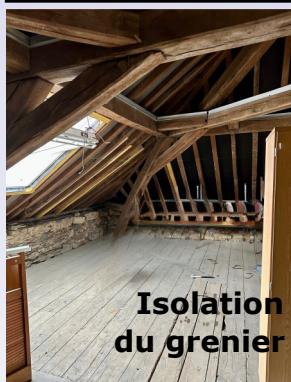


La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux sur l'ensemble des espaces publics, afin de préserver la propreté et la santé de tous.

Elle rappelle également que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public, pour garantir la sécurité des personnes et des autres animaux.

Le non-respect de ces règles engage la responsabilité du propriétaire et peut entraîner des sanctions. Le civisme de chacun contribue à une commune plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre.

Retour en images sur les travaux.



Isolation et placage du grenier de la Mairie



Création d'un Columbarium en cours de réalisation



Changement des cadrans de l'église

Sécheval 08150

➔ PANNEAU POCKET évolue !

➔ **NOUVEAU** : Ajout d'items

Pour rester informés en temps réel, téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone.

Alertes, travaux, événements, informations municipales... tout est accessible en un clin d'œil ! Un moyen rapide et efficace pour rester connectés à la vie de notre village.

Merci de partager l'information autour de vous !



Prochains passages de la bibliothèque les samedis :

17 janvier, 14 février, 14 mars.

Après midi rencontre :

les jeudis : 22 janvier, 19 février et 12 mars 2026.

État Civil

Mariage

26 juillet 2025

LAGRANGE Nicolas &

COCHARD Aurore